



Quels sont les recours contre mon avocat

Par **micHEL031**, le **03/01/2011 à 18:04**

Bonjour,
Est ce que je peux prétendre à des réparations à l'encontre de mon avocat qui ne m'a pas défendu convenablement et m'a fait des affirmations à la limite mensongères ?
Quels sont les procédures pour cela ?
Merci pour la réponse.

Par **Marion2**, le **03/01/2011 à 18:40**

Allez voir un autre avocat, et si vous avez de l'argent à perdre....

Par **micHEL031**, le **03/01/2011 à 18:54**

Quand je parle de réparations, je veux plutôt dire déposer une plainte devant une autorité compétente à l'encontre de mon avocat !rn.

Par **Marion2**, le **03/01/2011 à 19:02**

Je réitère ma première réponse.

Par **corima**, le **03/01/2011** à **19:23**

Il faut porter plainte auprès du Batonnier de l'ordre des avocats, sans oublier que lui meme est un avocat et qu'entre eux, ils se serrent les coudes. Au mieux, prenez un avocat d'un autre departement pour etre plus sur qu'ils ne se connaissent pas

Par **mimi493**, le **03/01/2011** à **23:08**

Le problème est que vous allez devoir prouver une faute professionnelle.
Vous dites qu'il ne vous a pas défendu correctement. En quoi ? Souvent les gens ignorent la loi, se croient dans leur bon droit et refusent de croire le contraire.
En quoi vous a-t-il fait des affirmations mensongères ?